



SOULTZMATT  
WINTZFELDEN

**VILLES ET VILLAGES**

**FLEURIS 2026**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**





1<sup>re</sup> fleur du Concours  
départemental en 1995



2<sup>e</sup> fleur du Concours  
départemental en 1998



3<sup>e</sup> fleur du Concours  
départemental en 2001



4<sup>e</sup> fleur du Concours  
national en 2006



Prix de la valorisation  
paysagère en 2022



Labellisation  
Station verte  
en 1997



Labellisation  
Commune touristique  
en 2010



Labellisation  
Commune nature  
2 libellules  
en 2011



Labellisation  
Ville & Pays d'Art  
et d'Histoire  
en 2013



Trophée des Collectivités  
d'Alsace catégorie Cadre  
et qualité de vie en 2016

# Sommaire

Édito..... 4

## **PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ..... 5**

Carte d'identité de Soultzmatt-Wintzfelden..... 6

Motivation pour le maintien du label..... 8

Promotion de la démarche..... 9

## **VALORISER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL ET LE FLEURISSEMENT POUR UN CADRE DE VIE ACCUEILLANT ..... 10**

Les arbres et le patrimoine arboré..... 11

Des essences choisies avec attention..... 11

Une gestion raisonnée et progressive ..... 12

Préparer les arbres de demain..... 12

Le patrimoine forestier..... 13

Une gestion durable  
et concertée..... 13

Un site protégé pour la biodiversité ..... 13

Les arbustes, vivaces et plantes grimpantes ..... 14

Une implantation adaptée selon les secteurs ..... 14

Des végétaux sélectionnés avec soin..... 14

Les forêts, prés et prairies ..... 16

Des milieux naturels riches en biodiversité ..... 17

Une gestion écologique par pâturage ..... 17

Trame saisonnière et gestion différenciée ..... 18

Une tonte adaptée aux usages ..... 18

L'écopâturage : une gestion naturelle des espaces .. 19

Le fleurissement saisonnier ..... 20

Une évolution vers des plantations plus durables ... 20

Un renouvellement progressif des massifs..... 20

Une gestion adaptée selon les secteurs..... 22

Un fleurissement 4 saisons..... 22

## **LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ..... 24**

Protection des espèces et de la biodiversité .....	25
Le verger école .....	25
Lutte contre le frelon asiatique .....	26
Soutien aux pollinisateurs .....	26
Gestion durable des ressources .....	27
Préservation de l'eau et des sols .....	27
Valorisation des déchets verts .....	27
Sobriété énergétique .....	28

## **QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC ... 29**

Cadre de vie, mobilité et qualité des équipements .....	30
Propreté de l'espace public .....	30
Rénovation et valorisation du patrimoine bâti .....	30
Réaménagement des ateliers municipaux .....	30
Effacement et rénovation des réseaux .....	31
Voirie et circulations .....	31
Accessibilité .....	32
Mobilités douces .....	32
Santé, bien-être et qualité de vie .....	33
Un projet de Jardin de la Paix .....	33

## **ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE ..... 34**

Concours des maisons fleuries .....	35
La Journée citoyenne .....	35
Des mises en scène ancrées dans le terroir .....	36
La magie du vin en 2026 .....	38
Un village vivant et attractif toute l'année .....	39

## **ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉS ..... 40**

Des équipes engagées au quotidien .....	41
Au service du végétal .....	41
Une dynamique collective au service du paysage .....	42
Contact et fiche administrative .....	43



# Édito du maire



## Mesdames et Messieurs du jury,

Depuis près de **20 ans**, notre commune est fière de porter la **4<sup>e</sup> fleur**. Au fil du temps, ce label est devenu bien plus qu'une distinction : il reflète une façon de penser et d'aménager notre cadre de vie, en lien étroit avec notre environnement et notre identité.

Il ne s'agit pas seulement de fleurissement, mais d'une manière de faire vivre la commune autrement, en imaginant les espaces publics comme des **lieux de rencontre**, de **convivialité** et de **lien social**.

## Valoriser le patrimoine et raconter le territoire

C'est aussi un moyen de raconter notre **histoire** et de valoriser notre **patrimoine**. En 2026, avec le thème sur **La magie du vin**, nous avons souhaité rendre hommage à notre terroir viticole, tout en mettant en lumière une ressource essentielle : l'eau.

Notre commune évolue, tout comme les défis auxquels nous faisons face. Préserver nos **ressources**, favoriser la **biodiversité**, adapter nos pratiques au **changement climatique** : ces enjeux sont aujourd'hui au cœur de nos actions. Ils nous amènent à repenser nos façons de faire, sans pour autant perdre de vue l'essentiel : **prendre soin** de la nature qui nous entoure, et la **transmettre** dans les meilleures conditions possibles.

## Un engagement collectif au quotidien

Cet engagement repose aussi sur l'implication des **habitants** et le travail quotidien de nos **agents communaux**. Avec professionnalisme, sens du détail et créativité, ils contribuent chaque jour à façonner un lieu de vie harmonieux et accueillant.

Fidèles à cet **engagement collectif**, nous poursuivrons nos efforts pour que Soultzmatt-Wintzfelden reste un village **où il fait bon vivre**, aujourd'hui comme demain.

Merci pour votre attention, et bienvenue à Soultzmatt-Wintzfelden !

**Nicolas SIX**  
Maire de Soultzmatt-Wintzfelden



# Présentation de la commune

**1957** ha

SUPERFICIE TOTALE  
du ban communal

**2523** hab

POPULATION TOTALE  
recensement 2025

**129** hab./km<sup>2</sup>

DENSITÉ DE POPULATION  
sur le ban communal

**280** m

ALTITUDE MOYENNE  
du ban communal

**1150** ha

SURFACE FORESTIÈRE  
59 % sur le ban communal

**225** ha

VIGNOBLE AOC  
85 % du vignoble

# Carte d'identité de Soultzmatt-Wintzfelden

Soultzmatt-Wintzfelden se situe en **Alsace**, dans le **Haut-Rhin** (68), à mi-chemin entre Colmar et Mulhouse, au cœur du **Parc naturel régional des Ballons des Vosges** et sur la **Route des Vins d'Alsace**.

La commune bénéficie d'un cadre paysager remarquable, entre **forêts vosgiennes** et **coteaux viticoles**, qui forge son identité et son attractivité. Ancienne gardienne de la **Vallée Noble** dès le 16<sup>e</sup> siècle, elle conserve de nombreux témoignages de ce passé, dont le **château Wagenbourg**, intégré aujourd'hui à une exploitation viticole.

Le territoire communal est marqué par la présence des **Sources Lisbeth**, exploitées depuis plus de 150 ans et reconnues pour la qualité de leurs eaux minérales, ainsi que d'un **vignoble séculaire d'environ 300 hectares**. Il est dominé par le **Grand Cru Zinnkoepflé**, l'un des plus prestigieux d'Alsace, qui s'étend sur **68 hectares** de coteaux exposés sud et sud-est, sur des **sols gréseux et calcaires** particulièrement drainants.

La Vallée Noble bénéficie d'un **microclimat chaud et sec**, rare à l'échelle régionale, lié à sa situation d'abri face aux perturbations et aux courants froids. Cette spécificité climatique, conjuguée à la nature des sols, façonne des paysages ouverts et lumineux, mais rend également le territoire particulièrement **sensible aux effets du changement climatique**.

Ils se traduisent déjà par une **avancée des dates de vendanges** et interrogent la gestion de l'**eau**, la préservation de la **biodiversité** et l'adaptation des aménagements paysagers, enjeux pleinement intégrés dans la politique communale.



*Le château Wagenbourg*



*Vue sur Soultzmatt*



*La roue à augets - Place d'Or*



# Motivation pour le maintien du label

Pour Soultzmatt-Wintzfelden, le **label 4 fleurs** constitue à la fois une **reconnaissance nationale** et un **outil d'aide à la décision** de l'action communale, au service du cadre de vie, de la transition écologique et de l'attractivité du territoire.

Il repose sur un **travail collectif** associant **élus et agents municipaux**. Il favorise une **approche transversale** et renforce la **coopération** entre les services, en fédérant les équipes autour d'un projet commun. Il soutient à la fois l'entretien raisonné du patrimoine existant et le réaménagement progressif de certains secteurs, dans une logique d'**amélioration continue**.

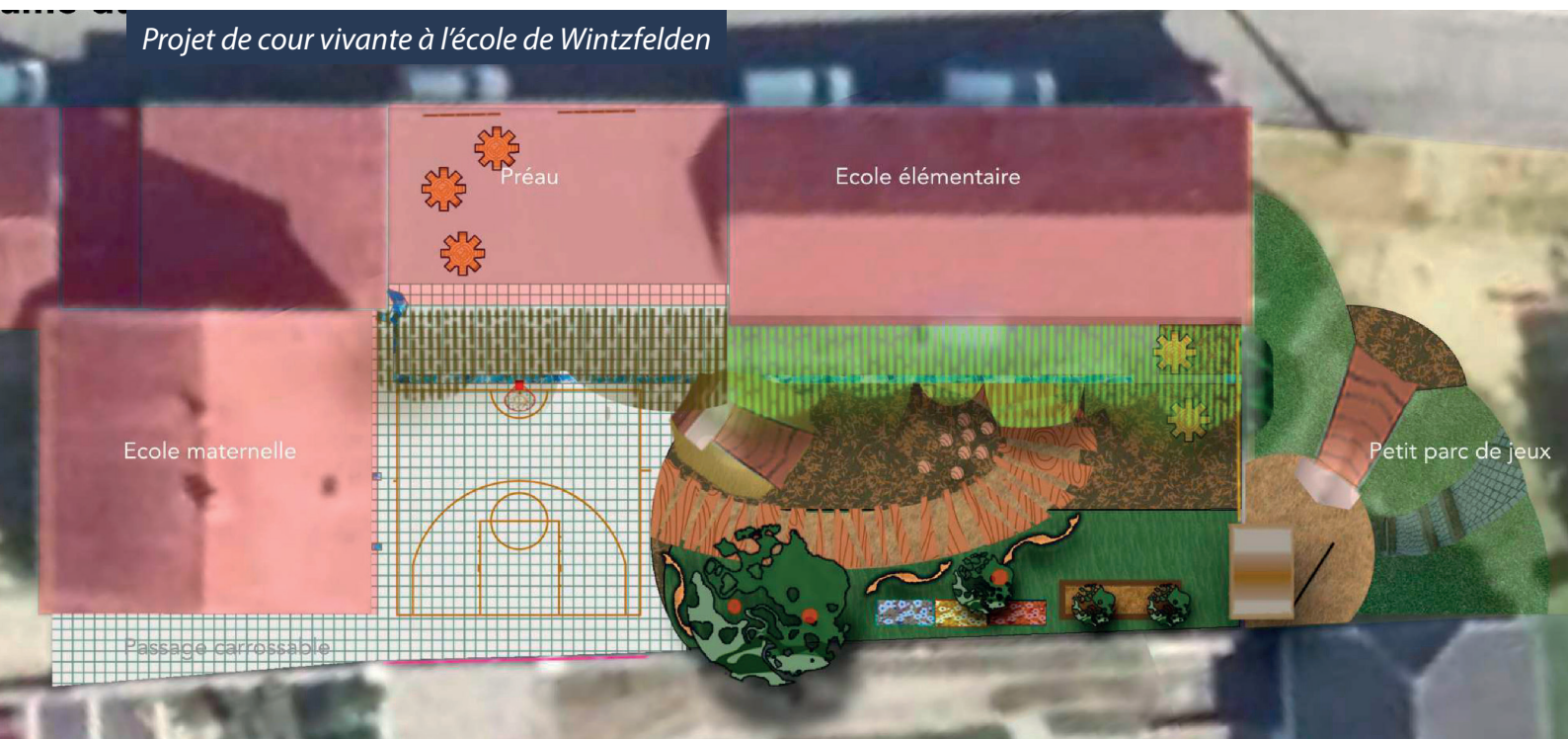
Les espaces verts sont bien plus que des éléments esthétiques. Ils sont également pensés comme des **réservoirs de biodiversité** et des **lieux de vie et de rencontre**.

Face aux enjeux du **changement climatique**, la commune s'engage dans une démarche d'adaptation progressive :

- Création d'**îlots de fraîcheur**
- Remplacement progressif des fleurissements hors sol par des **végétaux pérennes**
- Renouvellement progressif du **parc arboré**
- Limitation de la **minéralisation** de l'espace public
- **Désimperméabilisation** des cours d'école (projet cour vivante à Wintzfelden)

Ces orientations s'inscrivent dans une politique plus large de **sobriété énergétique** et de transition écologique, incluant la **modernisation de l'éclairage public**, la **rénovation thermique** des bâtiments communaux et le recours aux énergies renouvelables, notamment par l'installation de **panneaux photovoltaïques**.

*Projet de cour vivante à l'école de Wintzfelden*



# Promotion de la démarche

La commune veille à valoriser et partager cette dynamique auprès de la population et des visiteurs, à travers ses supports de communication :

- Panneaux Villes et Villages Fleuris et totems de bienvenue aux **entrées de village**
- **Site internet** communal
- Application **IntraMuros**
- **Bornes tactiles** d'information

Elle mise aussi sur des actions de communication symboliques, telles que les **cartes de vœux** 2025 et 2026, mettant à l'honneur le fleurissement communal aux couleurs des œuvres de Hansi, figure emblématique de l'Alsace.



Labellisé 4 Fleurs depuis 2006, Sultzmat-Wintzfelden s'inscrit parmi les communes les plus engagées en faveur du cadre de vie et de l'embellissement paysager. Photo Yves Bidon





*Valoriser le patrimoine  
végétal et le fleurissement  
pour un cadre de  
vie accueillant*



# Les arbres et le patrimoine arboré

La commune gère son patrimoine végétal dans une **approche globale**, en combinant **plantations durables** et **aménagement saisonniers**, en lien avec l'environnement naturel et forestier.

## DES ESSENCES CHOISIES AVEC ATTENTION

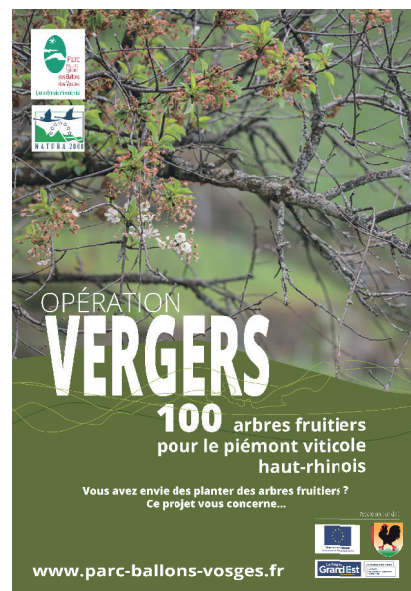
Le choix des essences repose sur plusieurs critères :

- Leur **résistance** (rusticité)
- Leurs faibles besoins en **eau**
- Leur capacité à capter certaines **pollutions**
- La création d'**ombrage**
- Leur faible **potentiel allergisant**

## UN ENTRETIEN ADAPTÉ

L'entretien courant est assuré par le service espaces verts de la commune. Les interventions sont réalisées de manière douce, dans le **respect du développement naturel** des arbres, avec des tailles sanitaires ou de rajeunissement adaptées.

Les travaux plus techniques, comme l'**élagage** des grands sujets, sont confiés à des entreprises spécialisées.



*2 arbres fruitiers ont été plantés en 2024 sur le site du Zinnkoepflé pour soutenir la biodiversité locale.*

*En 2026,  
le patrimoine  
arboré communal  
compte environ  
340 arbres*



*La zone de loisirs*

## UNE GESTION RAISONNÉE ET PROGRESSIVE

---

La commune gère son parc arboré de manière durable :

- Les **arbres déperissants** sont remplacés si nécessaire
- De **nouvelles plantations** sont réalisées lorsque les conditions le permettent, en tenant compte des contraintes locales
- Les **essences** sont choisies en fonction du site et des contraintes locales (espace, entretien, arrosage, adaptation au milieu)

“

*Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a vingt ans. Le deuxième meilleur moment est maintenant.*

Proverbe chinois

”

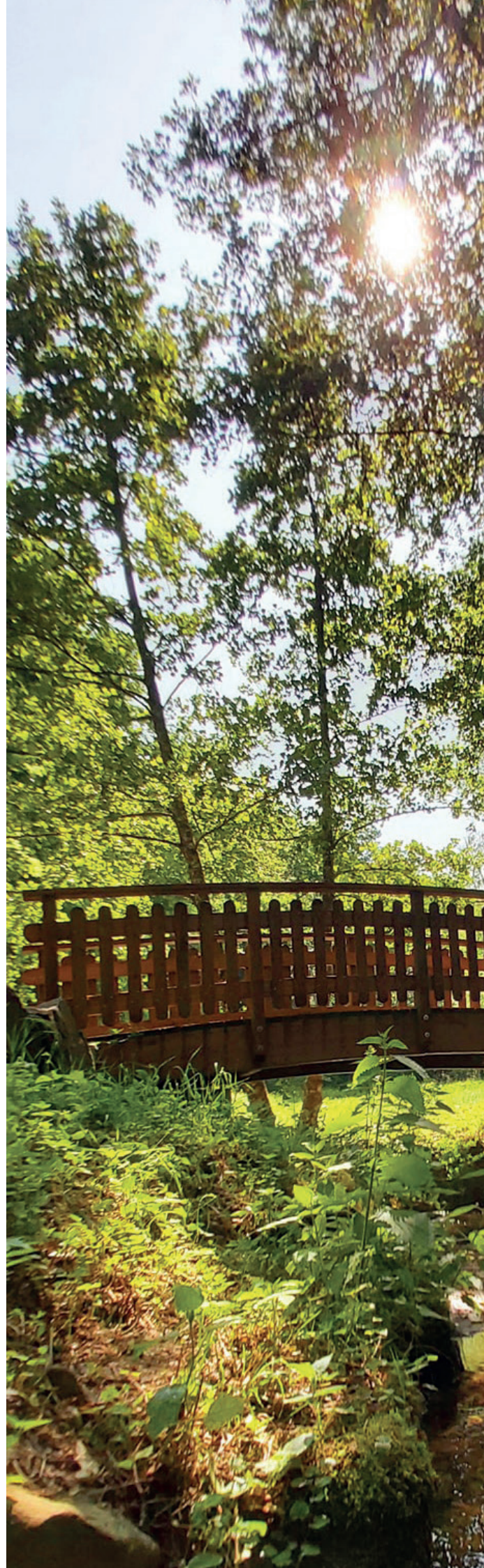
## PRÉPARER LES ARBRES DE DEMAIN

---

La commune veille également à **diversifier progressivement les essences** afin de mieux faire face aux évolutions climatiques.

Certaines plantations introduisent ainsi des essences plus **méridionales** ou des **arbres de collection**, dans une logique d'implantation progressive et durable.

Ces choix s'inscrivent dans une démarche tournée vers l'avenir, privilégiant la qualité, l'adaptation et la **pérennité du patrimoine arboré**.





# Le patrimoine forestier

Avec ses **1150 hectares de forêts**, Soultzmatt-Wintzfelden est une commune forestière. Ces espaces naturels constituent de véritables zones de refuge, à l'abri des nuisances, pour de nombreuses **espèces animales et végétales**.

## UNE GESTION DURABLE ET CONCERTÉE

---

La gestion de la forêt communale s'appuie sur un plan d'aménagement forestier. Chaque année, des programmes de coupes et de travaux sont proposés par l'ONF, puis validés par le Conseil Municipal.

Cette organisation garantit une gestion durable, raisonnée et concertée de la forêt.

## UN SITE PROTÉGÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

---

Une partie du territoire communal, comprenant la forêt communale et les prairies de la cuvette de Wintzfelden, est par ailleurs classée **site Natura 2000**.

Ce secteur joue un rôle important pour la biodiversité : il constitue une zone de reproduction, de passage et d'hivernage pour plusieurs espèces, notamment deux espèces de **chauves-souris d'intérêt communautaire**.



# Les arbustes, vivaces et plantes grimpantes

La commune fait évoluer progressivement son fleurissement vers une approche **plus durable et adaptée au paysage local**.

Les plantations sont pensées pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement, avec une organisation en fonction des lieux.

## UNE IMPLANTATION ADAPTÉE SELON LES SECTEURS

---

- **Au cœur du village**, des arbustes de petite taille, associés à des graminées et des plantes vivaces, structurent les massifs et embellissent les espaces publics
- **En périphérie et en bordure forestière**, la commune privilégie progressivement des essences locales, notamment autour du parc à daims, afin d'assurer une transition douce vers les milieux naturels

## DES VÉGÉTAUX SÉLECTIONNÉS AVEC SOIN

---

Le choix des plantations repose sur trois principes :

- La qualité **esthétique**, pour valoriser le cadre de vie
- L'adaptation au **climat**, afin de limiter l'arrosage et l'entretien
- L'intérêt **écologique**, avec des plantes vivaces, mellifères et favorables aux pollinisateurs

Le développement des **couvre-sols** et des associations de **vivaces** permet de limiter l'érosion des sols, de réduire le désherbage et de favoriser la biodiversité.

Les **tailles** sont réalisées de manière **douce**, au sécateur, dans un objectif sanitaire et de rajeunissement des plantations, tout en respectant leur développement naturel.





*Physocarpus Amber Jubilee*



*Vitex agnus castus latifolia rosea*



# Les forêts, prés et prairies

Les **prés de fauche**, principalement situés dans la cuvette de **Wintzfelden**, accueillent une activité d'élevage encore bien présente avec **4 exploitations agricoles**.

Ces espaces participent à l'harmonie du paysage, au maintien du caractère rural et à la préservation des ouvertures paysagères.

Des pratiques innovantes, comme le **repérage des faons par drone** avant la fauche, témoignent également de l'attention portée à la protection de la faune.



*Repérage des faons par drone*



*Vue sur Wintzfelden*

## DES MILIEUX NATURELS RICHES EN BIODIVERSITÉ

---

Les **prairies montagnardes** constituent des habitats, des zones d'alimentation et des couloirs de déplacement pour la faune sauvage.

Elles abritent une **biodiversité** remarquable, notamment grâce à la présence de fonds de vallons humides et de plusieurs espèces d'**orchidées**.

Les **collines sous-vosgiennes**, connues pour leur flore riche en **orchidées**, accueillent aussi une faune spécifique des milieux chauds et secs.



*Chantier nature participatif au Zinnkoeplé : bénévoles, associations et partenaires se mobilisent pour la préservation et la restauration des landes sèches, aux côtés du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et des acteurs locaux.*



## UNE GESTION ÉCOLOGIQUE PAR PÂTURAGE

---

Les pelouses sèches du Zinnkoeplé, classées **Natura 2000**, font l'objet d'un plan de restauration visant la réouverture progressive des milieux afin de **préserver les espèces** végétales et animales remarquables.

Dans ce cadre, la commune a engagé depuis 2020 une démarche d'**entretien pastoral écologique** avec l'accompagnement du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Cette expérimentation, menée a déjà permis de :

- Réduire la biomasse sur 4 hectares grâce à un **pâturage extensif tardif**
- Maîtriser les rejets ligneux par un **pâturage estival ciblé**



# Trame saisonnière et gestion différenciée



La commune met en œuvre une gestion différenciée de ses espaces verts, en combinant **plantations durables** et **fleurissements saisonniers**.

Le **fleurissement hors sol** est désormais concentré sur des emplacements **stratégiques**, et progressivement **réduit** ailleurs. Il intègre de plus en plus de plantes **vivaces** et de **petits arbustes replantés en pleine terre** à la fin de la saison, associés à quelques annuelles ou bisannuelles.

Certains points de fleurissement hors sol sont même **transformés** en végétation pérenne.

Cette approche permet de conserver un **attrait visuel** tout au long de l'année, tout en réduisant les besoins d'**entretien**.

## *Une tonte adaptée aux usages*

La tonte est réalisée par un prestataire extérieur, selon une approche différenciée :

- **Entrées d'agglomération et centre de Soultzmatt** : tonte à fréquence variable, adaptée aux usages et à l'image accueillante que la commune souhaite offrir, notamment en période de forte fréquentation touristique.
- **Espaces naturels** : tonte plus espacée afin de préserver la flore locale et l'équilibre écologique

Deux **tontes avec ramassage** sont réalisées au printemps et à l'automne, complétées, en fonction des besoins, par des **tontes intermédiaires en mulching**.



## L'écopâturage : une gestion naturelle des espaces

La commune de Soultzmatt-Wintzfelden développe l'écopâturage en partenariat avec les **Bergers d'Alsace** (les Bergers du Schwarzenhann). Cette méthode douce et respectueuse s'intègre naturellement dans le paysage de la Vallée Noble.

L'entretien de certains espaces est ainsi assuré par des moutons plutôt que par des engins mécaniques.

Leur pâturage permet de maîtriser la végétation, de limiter la repousse des broussailles et de maintenir des milieux ouverts favorables à la faune et à la flore.

La commune a recours à cette solution sur plusieurs sites, notamment les **abords des bâtiments publics** :

- École et périscolaire de Soultzmatt
- Centre de secours
- Salle des fêtes de Soultzmatt

L'écopâturage présente plusieurs avantages :

- Réduction de l'utilisation d'**engins motorisés**
- Absence de **nuisances sonores**
- Diminution de l'**empreinte carbone**
- **Enrichissement naturel des sols**

Au-delà de l'entretien des espaces, la présence du troupeau participe aussi à la qualité du cadre de vie.

Les **habitants** observent l'évolution du pâturage au fil des saisons, tandis que les plus jeunes découvrent une **ruralité vivante et accessible**.



# Le fleurissement saisonnier

Le fleurissement communal associe des **plantes pérennes et saisonnières** (annuelles et bisannuelles) permettant d'assurer un décor végétal équilibré, durable et attractif **tout au long de l'année**.

En 2026, la commune compte **239 points de fleurissement**, dont 25 massifs en pleine terre et 214 plantations hors sol. Le choix des végétaux privilégie les plantes **mellifères**, favorables aux pollinisateurs et à la biodiversité locale.

## UNE ÉVOLUTION VERS DES PLANTATIONS PLUS DURABLES

Face aux **évolutions climatiques** et aux périodes de sécheresse plus fréquentes, la commune adapte progressivement ses pratiques :

- **Réduction** du nombre de plantations **hors sol**
- Choix d'essences plus résistantes aux **fortes chaleurs** et aux variations climatiques
- Développement de **plantes pérennes locales** : vivaces, grimpantes et graminées
- Remplacement progressif des paillages minéraux par des solutions végétales, comme les **paillages organiques**, gazons, ou couvre-sols

Ces évolutions permettent de réduire l'**arrosage**, de limiter l'**entretien** et de favoriser la vie du sol tout en préservant la biodiversité.

## UN RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DES MASSIFS

Le fleurissement évolue chaque année selon une **démarche planifiée**. Des plantations ou renouvellements sont réalisés au printemps et à l'automne, permettant de **rafraîchir cinq à dix zones** selon les saisons.

Certains **massifs saisonniers** sont également transformés progressivement en **massifs pérennes**, en fonction de leur emplacement et de leur potentiel paysager.

**3 hectares**

*pelouses et  
couvre-sols*

**239**

*points de  
fleurissement*

**25**

*massifs de  
pleine terre*

**214**

*plantations  
hors sol*





*Quai de la Rivière*

## Une gestion adaptée selon les secteurs

Les choix de fleurissement s'inscrivent dans une gestion différenciée des espaces, adaptée aux usages et à la fonction de chaque site.

- **Centre de Soultzmatt** et points stratégiques : association d'**annuelles**, de **bisannuelles** et de **vivaces**. Les **plantations hors sol** sont **ciblées par secteurs** avec un nombre réduit de jardinières, bacs et pots
- **Axes secondaires** : plantations plus **durables** avec bulbes, vivaces et arbustes



## Un fleurissement 4 saisons

Le fleurissement communal intègre une dimension thématique qui valorise le **terroir** et **l'identité locale**.

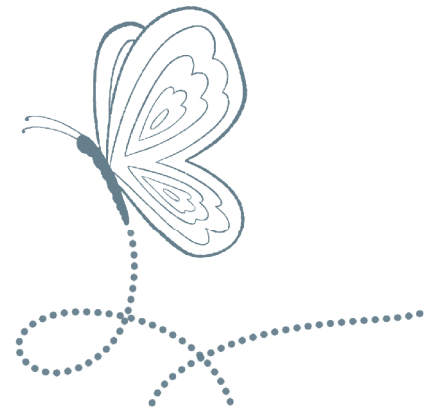
Certaines réalisations sont menées en lien avec le **périscolaire**, renforçant la dimension pédagogique et le lien avec les habitants.

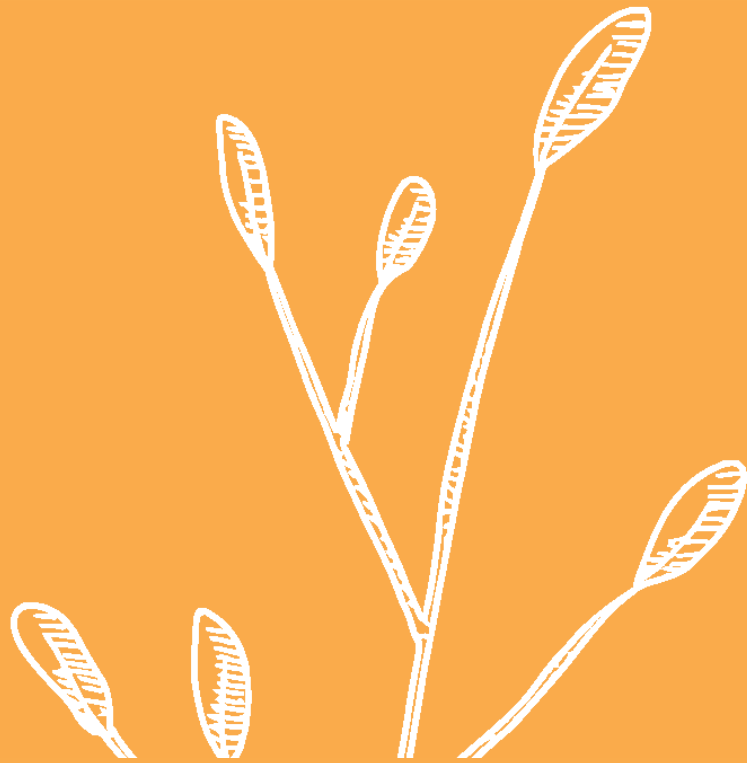
Les thématiques évoluent **au fil des saisons** et des temps forts, avec des mises en scène inspirées de la Saint-Valentin, Pâques, Octobre rose, Halloween et Noël.

À la belle saison, un parcours estival vient compléter cette dynamique en proposant une **relecture du patrimoine local** à travers des décors immersifs déployés dans l'ensemble de la commune.



Centre de Wintzfelden





*La démarche  
environnementale*



# Protection des espèces et de la biodiversité



La commune de Soultzmatt-Wintzfelden mène une politique active en faveur de la **biodiversité**.

Celle-ci repose à la fois sur la préservation des **habitats naturels**, le soutien aux **espèces pollinisatrices** et des actions régulières de **sensibilisation** auprès des habitants, notamment des plus jeunes.

## Le verger école

Créé en 1999 à l'initiative de la municipalité, le verger école est un lieu dédié à la **découverte** de la biodiversité et du patrimoine fruitier local. Situé à proximité du groupe scolaire de Soultzmatt, il s'étend sur **15 ares** et accueille une **trentaine d'essences fruitières**.

Entretenu par une équipe de **bénévoles**, le verger est aussi un **espace vivant d'apprentissage**. Des animations y sont régulièrement organisées en partenariat avec la **Société d'arboriculture de Guebwiller et environs** : taille, plantation, greffage...

Chaque année, une **journée de découverte** est proposée au public, avec visite du site et dégustation de produits issus de la récolte.

Un **partenariat avec le périscolaire** permet également de renforcer sa dimension pédagogique. Le **jus de pomme** du verger est pressé chaque année et distribué aux enfants. Plusieurs actions de sensibilisation y ont été menées, parmi lesquelles :

- L'installation d'un **dorlotoir à abeilles** et le **semis de fleurs** favorables aux pollinisateurs
- La pose de **nichoirs à hirondelles** sur le bâtiment du **périscolaire**





Le Rucher de la Vallée Noble

## Soutien aux pollinisateurs

La commune accueille également le **Rucher de la Vallée Noble**, qui contribue à la protection des abeilles et au maintien de la pollinisation sur le territoire.

Les ruches sont suivies et entretenues par **Nicolas Six**, également maire de la commune depuis 2026.

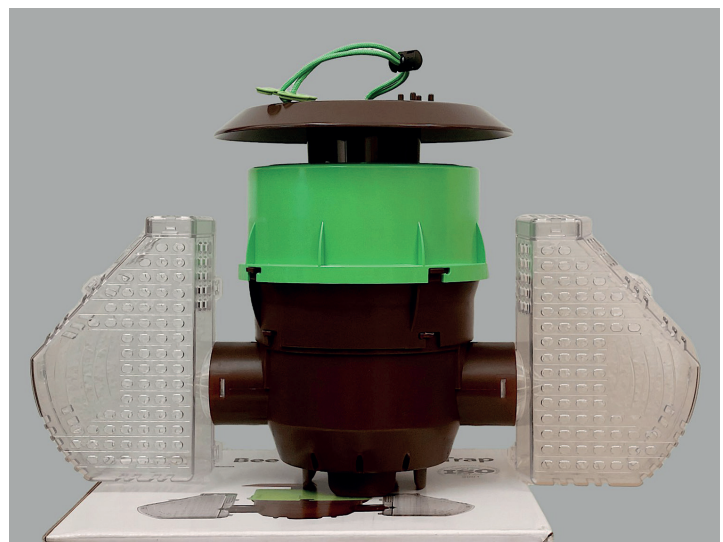
## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Face à la progression du frelon asiatique, la commune s'engage aux côtés de la **Communauté de Communes de la Région de Guebwiller** et de la **Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace**, avec le soutien du programme européen **LEADER**.



Elle participe notamment au financement de la **destruction des nids secondaires**, à hauteur de 50 % du coût, dans la limite de 80 € par nid et d'un plafond annuel de 800 €.

En complément, une **campagne de piégeage** de printemps est menée en partenariat avec la commune de **Westhalten** et le **Groupe Frelons Vallée Noble**. Une centaine de pièges sont déployés pour capturer les reines fondatrices et ainsi limiter la formation de nouveaux nids.



# Gestion durable des ressources

## PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES SOLS

La commune met en œuvre plusieurs actions pour limiter la consommation d'eau liée au fleurissement. L'**arrosage** est notamment réalisé le **matin**, entre 6 h et 13 h en période de fortes chaleurs, afin de réduire l'évaporation. Les plantations en jardinières sont équipées de **réserves d'eau**, et des **substrats économes**, intégrant notamment de l'argile, sont privilégiés pour mieux retenir l'humidité.

Conformément à la réglementation en vigueur, la commune n'utilise plus aucun **produit phytosanitaire**. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de respect de l'environnement et de protection de la santé publique. Elle repose sur le développement du **désherbage mécanique** et l'adaptation des pratiques d'entretien. Cette évolution a permis une réduction très significative de l'usage des pesticides dès 2011, et a été reconnue par l'obtention du label **Commune Nature** (2 libellules).

Dans le **vignoble**, l'enherbement des parcelles et la réduction des intrants contribuent également à préserver la biodiversité locale. Les **murets en pierres sèches** jouent à ce titre un rôle essentiel en offrant des habitats à de nombreuses espèces.

En 2026, la commune poursuit sa démarche de transition en expérimentant de **nouveaux fertilisants**, dont un engrais organo-minéral à libération lente, ainsi qu'un produit utilisable en agriculture biologique.

“

*Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.*

Antoine de Saint-Exupéry

”



## Valorisation des déchets verts

Les déchets verts sont réutilisés dans une logique d'économie circulaire. Le **mulching** et le **paillage végétal** sont pratiqués et réintégrés chaque année dans les massifs, ce qui améliore la structure des sols, limite la pousse des herbes indésirables et réduit les besoins en arrosage.

De plus, en 2025, les **branches de saule** issues de l'entretien de la rivière ont été valorisées par un artiste local, donnant naissance à des **créations en vannerie**.



# Sobriété énergétique

La commune mène une politique progressive de sobriété énergétique sur l'ensemble de ses équipements et de son patrimoine.

Plusieurs actions concrètes ont déjà été mises en place. Des **bornes de recharge** pour véhicules électriques ont été installées et la commune s'est dotée d'un **véhicule utilitaire électrique** afin de réduire son empreinte carbone.

La production d'énergie renouvelable est également développée, avec l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur certains bâtiments communaux, comme le périscolaire et les ateliers municipaux

Par ailleurs, la commune poursuit l'amélioration de la **performance énergétique** de ses bâtiments afin de limiter les consommations d'énergie.

Enfin, la rénovation de l'**éclairage public** en LED a permis de **réduire de moitié** la consommation d'énergie liée à l'éclairage.



*Le périscolaire de Soultzmatt*





*Qualité du cadre de vie  
et de l'espace public*



# Cadre de vie, mobilité et qualité des équipements

## PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC

La commune accorde une attention constante à la propreté et à l'entretien de l'espace public, afin d'offrir un **cadre de vie** soigné et agréable aux habitants comme aux visiteurs.

Les services municipaux assurent de nombreuses missions au quotidien :

- Nettoyage et désherbage des **files d'eau** le long de la voirie
- **Désherbage** manuel, mécanique ou thermique des espaces publics
- Vidage régulier des **corbeilles de propreté**
- Ramassage des **dépôts sauvages**
- Réapprovisionnement des distributeurs de sacs pour les **déjections canines**
- Entretien et nettoyage des **sanitaires publics**

Ces interventions sont complétées par le passage ponctuel d'une **balayeuse**, permettant d'assurer un nettoyage efficace de la voirie.

## RÉNOVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI

La commune mène une politique active de rénovation et de valorisation de son patrimoine communal.

Parmi les réalisations récentes figurent la réhabilitation de l'**ancien bâtiment de la Source communale** en 2023.

Les **ateliers municipaux** ont également fait l'objet d'une restructuration entre 2023 et 2025, avec des améliorations à la fois fonctionnelles et énergétiques.



*L'ancien bâtiment de la Source Communale : inscrit au titre de monuments historiques en 1995, il a servi d'atelier d'embouteillage de 1861 à 1952, puis de local de distribution pour les habitants de Soultzmatt-Wintzfelden jusqu'en 2018.*

## Réaménagement des ateliers municipaux

Le bâtiment, datant de 1985, a été modernisé afin d'améliorer les **conditions de travail** des agents, ainsi que l'**efficacité énergétique** du site :

- Redistribution et rénovation des **espaces intérieurs** : bureaux, salle de repos, kitchenette, vestiaires et sanitaires PMR
- Création d'une **zone de rangement**
- Installation de **panneaux photovoltaïques**





*Découverte de l'Ohmbach et remplacement du pont Avenue Nessel*

## EFFACEMENT ET RÉNOVATION DES RÉSEAUX

Plusieurs opérations importantes ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la **Communauté de Communes de la Région de Guebwiller** :

- Réaménagement de la **Rue Principale à Wintzfelden** (2022–2023), avec rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable
- Rénovation de la **Rue du 1<sup>er</sup> REC** (2024–2025), incluant la gestion des eaux de ruissellement du bassin versant

## VOIRIE ET CIRCULATIONS

La commune poursuit l'amélioration de ses infrastructures afin de **sécuriser** les déplacements et de **valoriser** les aménagements existants.

En 2023, le **pont de l'avenue Nessel** a été remplacé. Cette opération a également permis la remise à ciel ouvert de l'**Ohmbach** et l'aménagement de ses berges, contribuant à la mise en valeur du cours d'eau.

Entre 2024 et 2025, le **pont d'accès à la salle des fêtes de Soultzmatt** a été reconstruit, accompagné de la création d'un plateau surélevé renforçant la sécurité des usagers.



*L'Ohmbach*

## ACCESSIBILITÉ

---

La commune s'engage à améliorer progressivement l'accessibilité des espaces publics et des équipements communaux pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs opérations ont été réalisées ces dernières années :

- Mise en accessibilité de **l'école élémentaire de Soultzmatt** (2024–2025)
- Réaménagement du **parvis et des abords de l'église Saint-Sébastien** (2025)
- Installation de **sanitaires publics automatiques accessibles PMR** près du cimetière de Soultzmatt (2025)



## MOBILITÉS DOUCES

---

La commune encourage le développement des mobilités douces, notamment à travers la création et l'amélioration des itinéraires cyclables.

En 2025, la **piste cyclable** reliant Soultzmatt à Wintzfelden a été prolongée jusqu'au Chemin de Thannwiller, renforçant ainsi les continuités de déplacement à vélo et les liaisons avec les communes voisines.





La zone de loisirs

## SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE

Soultzmatt-Wintzfelden développe des espaces et des équipements pensés pour favoriser la **détente**, l'**activité physique** et le bien-être de ses habitants.

Située en amont des Sources Lisbeth, la **zone de loisirs** constitue un lieu central de convivialité et de découverte. Elle propose un **sentier botanique et patrimonial**, un **parc à daims**, une **aire de jeux**, ainsi que des équipements de **fitness en plein air**.

Cet espace accueille également des événements locaux, comme le **marché du terroir** Les Étapes Gourmandes ou le **festival de musique** Prés Salés.

Un point de distribution et de dégustation de l'**eau de source Nessel** y est également aménagé. L'ensemble du site est classé **zone sans tabac**.

Ces dernières années, plusieurs aménagements sont venus renforcer l'attractivité du site :

- Création de cheminements avec un **revêtement de sol perméable** (Hydroway)
- Installation d'une **passerelle**
- Réfection du **tunnel Lisbeth**
- Mise en place de **sanitaires automatiques**
- Création d'un **parking**, et mise en place d'un totem de bienvenue avec le **logo Villes et Villages Fleuris**

La commune a étendu la **limitation de vitesse à 30 km/h** dans plusieurs secteurs, afin d'améliorer la sécurité et le confort de déplacement de tous les usagers.

## Un projet de Jardin de la Paix

Ce futur aménagement au **cimetière militaire roumain de la Gauchmatt** transformera le site en un espace de recueillement propice au calme et à la mémoire.





*Animation et promotion  
de la démarche*



À travers différentes actions d'**animation** et de **sensibilisation**, la commune de Soultzmatt-Wintzfelden encourage la participation de chacun et renforce le lien entre les habitants et leur environnement.

## *Le concours des maisons fleuries*

Chaque année, la commune organise un concours des maisons fleuries, **ouvert à tous, sans inscription préalable**. Cette initiative vise à encourager les habitants à participer à l'embellissement du village et à valoriser les initiatives individuelles.

Plusieurs **catégories** permettent à chacun de s'exprimer : balcons, fenêtres et terrasses ; maisons et jardins ; jardins paysagers et potagers fleuris.

Les réalisations sont évaluées selon la **qualité** du fleurissement, l'**originalité** des compositions et l'**harmonie** des couleurs. Les lauréats sont récompensés par des **bons d'achat** auprès de **fleuristes et horticulteurs locaux**, soutenant ainsi l'économie de proximité.



## *La Journée citoyenne*

La commune organise également une journée citoyenne, véritable temps fort de participation collective.

Les habitants sont invités à s'impliquer dans des **actions concrètes pour améliorer le cadre de vie**, notamment à travers des travaux d'entretien et de fleurissement.

Cette journée favorise aussi les **échanges entre la municipalité et les habitants**, dont les idées et propositions contribuent à faire évoluer les projets communaux.

Des **ateliers de sensibilisation** à l'environnement sont proposés aux **enfants** afin de les initier à la protection de la nature et à la biodiversité.

La **huitième édition** de la Journée citoyenne aura lieu au **printemps 2027**.

## Des mises en scène ancrées dans le terroir

Le fleurissement communal s'inscrit dans une démarche à la fois **événementielle** et **culturelle**.

Chaque été, l'équipe des Espaces Verts met en valeur le patrimoine local en proposant des mises en scène originales dans l'espace public.

Ces réalisations sont menées en partenariat avec les **associations**, les **enfants** des écoles et du périscolaire et des **artistes locaux**, renforçant ainsi le lien entre création paysagère, culture et vie locale.

Dans cette approche, le fleurissement se veut également vivant et surprenant. Des **légumes** et des **plantes aromatiques** sont discrètement intégrés aux compositions florales, créant des scènes inattendues qui rappellent le lien étroit entre jardin, alimentation et terroir.

### Hansi et l'Alsace

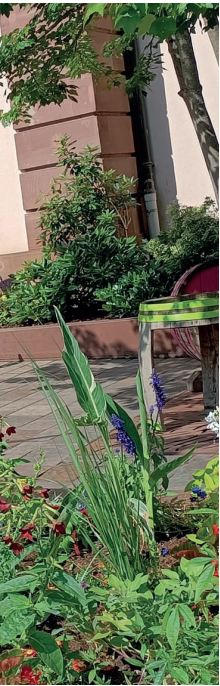
En 2024 et 2025, la commune a consacré sa thématique au célèbre illustrateur alsacien **Hansi**. Des reproductions d'illustrations issues du **musée Hansi de Colmar** ont été intégrées dans les massifs, accompagnées de compositions florales inspirées de son univers.

### Un coq sur la place de la mairie

Depuis avril 2025, un coq monumental trône sur la place de la mairie. Réalisé par l'artiste wattwillerois Jean-Jacques Bader dans un style **récup'art**, cette œuvre de près de deux mètres de haut a nécessité environ quatre mois de travail.

Elle rappelle les **armoiries** de la commune attribuées par **Louis XIV** en 1699.





Tomates noires

## La magie du vin en 2026

L'équipe des Espaces Verts a imaginé une nouvelle thématique pour l'été 2026. Intitulée **La magie du vin**, elle mettra à l'honneur le patrimoine viticole de la Vallée Noble tout en intégrant l'eau, ressource essentielle du territoire.

Les mises en scène seront guidées par une idée forte : celle de la **transformation de l'eau en vin**, clin d'œil poétique à la richesse du terroir.

Au fil des sites, pressoirs, cuves, bouteilles et éléments traditionnels alsaciens composeront des décors originaux et immersifs, où **jeux d'eau**, **effets de brume** et **illusions visuelles** viendront renforcer cette métamorphose.

Ces tableaux invitent à la déambulation et à la découverte, dans une ambiance chaleureuse aux dominantes **rouges**, relevées de touches **orangées** et **jaunes**, en harmonie avec la saison.





## Un village vivant et attractif toute l'année

Le fleurissement et la qualité du cadre de vie participent pleinement à l'**attractivité touristique** de Soultzmatt-Wintzfelden. Tout au long de l'année, plusieurs manifestations viennent mettre en valeur le village, ses paysages et son identité.

Parmi les temps forts, le **Marché aux œufs et aux poussins** marque le retour du printemps dans une ambiance conviviale. Les **Étapes gourmandes** allient quant à elles gastronomie, vins de la vallée, marché du terroir, danse et animations musicales. En été, le **festival de musique Prés Salés** anime la commune dans un cadre naturel, tandis que le **Marché de Noël** vient illuminer le village en période hivernale.

Ces événements participent également à donner de la visibilité à l'engagement de la commune dans la démarche du **label Villes et Villages Fleuris**, en faisant du cadre de vie un véritable vecteur de dynamisme et de rayonnement.





*Acteurs et ressources  
mobilisés*



## DES ÉQUIPES ENGAGÉES AU QUOTIDIEN

Les **services techniques de Soultzmatt-Wintzfelden** jouent un rôle essentiel dans la qualité du cadre de vie. Ils assurent la mise en œuvre et le suivi des actions liées au fleurissement, à l'entretien des espaces publics et à la valorisation du patrimoine communal. Composés de **six agents**, ils s'organisent en **deux équipes complémentaires**, coordonnées par un responsable de service.

### L'équipe Espaces verts

Cette équipe, composée de **trois agents**, assure l'entretien, l'aménagement et le fleurissement des espaces communaux. Elle adapte ses pratiques à chaque site, en privilégiant des méthodes respectueuses de l'environnement : tonte raisonnée, fauche tardive, paillage, choix de plantes locales et mellifères, zéro pesticide...

C'est aussi une équipe dynamique, qui se distingue par sa capacité à **innover** et à proposer de nouvelles approches pour **végétaliser autrement**, en conciliant esthétique, durabilité et biodiversité..

### L'équipe Propreté et entretien

Composée de **deux agents**, cette équipe veille au quotidien à la propreté et au bon fonctionnement des infrastructures communales. Elle intervient dans les rues, les places et les espaces publics pour assurer le ramassage des déchets, l'entretien des corbeilles, le nettoyage des trottoirs et des abords des équipements, tout en prenant en charge l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Ce travail, discret mais indispensable, participe directement à l'image de la commune et au confort de vie des habitants comme des visiteurs.

**3 agents** en charge des espaces verts et du fleurissement

**3 agents** en charge de la propreté et de l'entretien de la voirie et des bâtiments

**86 577 €** de budget en 2025  
dont **26 226 €** d'investissement

## Au service du végétal

L'organisation complémentaire des deux équipes permet d'assurer l'entretien d'un patrimoine végétal important, représentant **3 hectares de pelouses et couvre-sols**, ainsi que **239 points d'intervention** répartis sur l'ensemble de la commune, dont **25 massifs** en pleine terre et **214 plantations** hors sol.



## Une dynamique collective

Au-delà de la **participation citoyenne**, la démarche communale s'appuie sur l'ensemble des acteurs du territoire : bénévoles, associations locales, partenaires publics, professionnels du paysage... Ensemble, ils contribuent activement pour la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

### Bénévoles et associations locales

Le **verger école**, créé à l'initiative de la municipalité, illustre particulièrement cette dynamique collective. Chaque année, les bénévoles y organisent de nombreuses actions : journées de travail participatives, séances de taille en partenariat avec la Société d'arboriculture de Guebwiller, ainsi que des animations pédagogiques et de sensibilisation.

Le **syndicat viticole** est également un acteur engagé du territoire. Il participe régulièrement à l'entretien et à la **stabilisation** des chemins viticoles, aux côtés des agents municipaux. Il propose également des **visites guidées du vignoble** chaque été, contribuant ainsi à la sensibilisation du public à la richesse du paysage local.

### Des partenaires engagés pour la nature

La commune entretient des relations étroites avec plusieurs partenaires institutionnels et organismes spécialisés dans la gestion et la valorisation des espaces naturels :

- Le **Comité National des Villes et Villages Fleuris** (CNVVF) et l'association **Alsace Destination Tourisme** (ADT), qui pilotent le label national
- L'**Office National des Forêts** (ONF), gestionnaire de la forêt communale
- Le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges** (PNRBV), dans le cadre de la Charte 2012-2027, notamment sur les enjeux de biodiversité et d'urbanisme durable
- Le réseau européen **Natura 2000**, avec deux sites sur le ban communal : les Collines sous-vosgiennes et les Sites à chauve-souris des Vosges haut-rhinoises
- L'association **Orchidée**, spécialisée dans la gestion des collines sèches, qui assure l'entretien du site du Zinnkoepflé





## Des compétences locales

La commune fait également appel à des entreprises locales pour des interventions techniques spécifiques, telles que le fauchage, la taille et l'élagage des arbres, ainsi que la fourniture de végétaux (arbres, arbustes, vivaces, annuelles et semences).

Ce réseau de partenaires est complété par le **lycée du Pflixbourg**, qui fournit environ **50 % des plantes achetées** par la collectivité, renforçant ainsi le lien entre production locale, formation et aménagement du territoire.



*Viola ruffles dark heart*

## Contact et fiche administrative

### Mairie de Soultzmatt-Wintzfelden

Place du Général de Gaulle  
68570 SOULTZMATT

Téléphone : 03 89 47 00 01

Courriel :  
cabinet-mairiesw@wanadoo.fr

Maire : Nicolas SIX

Adjointe au maire chargée du  
fleurissement : Rachel RIEDMULLER

### Services techniques

Ateliers municipaux

Rue d'Orschwih  
68570 SOULTZMATT

Courriel :  
espace-vert@ville-soultzmatt.fr



Conception graphique et rédaction : services de la mairie | Crédits photo : Yves Ridon, services de la mairie, Freepik/Magnifik | Impression : Imprimerie Mack | Téléchargeable sur : [www.ville-soultzmatt.fr](http://www.ville-soultzmatt.fr)



**SOULTZMATT**  
**WINTZFELDEN**